Les bénéficiaires du droit au logement opposable ne pourront plus être expulsés

24/10/2012 à 22h58

> *La circulaire promise par le gouvernement pour que les bénéficiaires prioritaires du droit au logement opposable ne soient plus expulsés a été signée par le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, et la ministre du logement, Cécile Duflot, a annoncé cette dernière mercredi 24 octobre. (…)*
> *Le Monde*

(Merci à Thevenin)